



DOUANE



POUR UNE OFFRE DE LOGEMENTS AMÉLIORÉE ET PÉRENNISÉE

Le 19 octobre se dérouleront les élections des représentants du personnel au Conseil d'Administration et aux Commissions Territoriales de l'E.P.A. Masse des douanes. La CFDT Douane et la CFTC Douanes ont conclu à cette occasion une alliance électorale au regard du socle commun qui les rassemble au sein d'un syndicalisme moderne et réformiste. Ensemble, nous défendrons un bien commun : la Masse des douanes !

POURQUOI VOTER LE 19 OCTOBRE ?

- Parce que les douaniers sont attachés à cet établissement public et témoignent ainsi leur réel intérêt à la pérennité de la Masse
- Parce que ces mêmes douaniers choisiront les représentants du personnel qui défendront les valeurs sociales de cet organisme qu'est l'E.P.A. Masse.

POURQUOI VOTER POUR LA LISTE CFDT-CFTC ?

Parce que nous n'avons eu de cesse de nous battre pendant les mandatures précédentes et plus particulièrement encore durant la dernière.

- Nous avons étendu l'offre de logements sur le territoire et notamment dans les régions déficitaires, en Île-de-France, en région PACA et dans les grandes agglomérations.

Cela s'est traduit par une politique de réservations ambitieuse, notamment en région parisienne. Nous savons qu'aujourd'hui le recours à l'emprunt est envisageable et nous travaillerons en ce sens.

- Nous avons permis aux douaniers d'avoir accès à des logements dont le loyer reste modéré, comparé à l'offre sociale locale.

Par exemple l'augmentation des redevances de location est égale à l'indice de référence des loyers dont l'évolution a d'ailleurs été neutre en 2016.

- Nous avons amélioré en terme de confort les logements proposés dans les immeubles de la Masse.

Ainsi le montant alloué à la programmation immobilière voté chaque automne pour l'année suivante reste stable, a même évolué à la hausse en 2016, et aujourd'hui le taux de satisfaction des demandes en matière d'amélioration de l'habitat progresse.

Les responsabilités du bailleur sur les structures ont été prises en compte et continuent à l'être, mais dans une moindre mesure. Nous pouvons croire à une juste et meilleure répartition des dépenses.

- Nous avons garanti la pérennité de l'établissement de la Masse en adoptant une gestion responsable du budget, en "bon père de famille".

Rappelons-le, les recettes de l'E.P.A. ne sont générées quasiment que par le biais des loyers. La subvention annuelle allouée par la DGDDI n'est plus que de 500.000 euros.

Nos élus ont parfois voté des cessions de bâtiments aux domaines parce qu'ils ont jugé ces décisions pertinentes au cas par cas ; la pérennité financière de l'E.P.A. en dépendait.

Depuis 2005, et ce grâce à la CFDT, l'E.P.A. recouvre 50% du produit de la vente de cités domaniales. Nous savons que 7 sites sont encore en cours de cessions, 2 l'ont été en 2016, et que plusieurs millions d'euros doivent être récupérés.

Nous saurons rester vigilants sur ces dossiers de cessions.

Élections a la masse
19 octobre 2017





DOUANE



NOUS NOUS ENGAGEONS À DÉFENDRE LES LOCATAIRES, LEURS INTÉRÊTS ET À PRÉSERVER LEUR POUVOIR D'ACHAT.

S'ENGAGER DANS LE DIALOGUE ET LA NÉGOCIATION POUR DÉFENDRE L'UTILITÉ SOCIALE DE LA MASSE

En nous rendant dans les instances décisionnaires, les Conseils d'Administration, nous négocions, nous débattons et obtenons des résultats afin que la Masse réponde aux besoins sociaux. Nous continuerons à revendiquer une adéquation entre les implantations des cités de la Masse et la cartographie douanière demandée lors de chaque conseil.

Nous pouvons ajouter à l'actif de nos élus en Conseil d'Administration la suggestion faite au service central d'initier l'enquête sur l'attractivité des logements à laquelle plus de 5100 agents ont répondu en octobre 2016, que les agents restructurés pourront rester dans les logements qu'ils occupent même si les CTM d'exercice et de résidence personnelle ne sont pas limitrophes. La souplesse d'accès à un logement dans une CTM voisine a également été obtenue par la CFDT.

Enfin, suite aux interventions de nos élus, les enfants de douaniers stagiaires ou étudiants ont été intégrés dans les priorités d'attribution des logements (article 14 du règlement d'attribution et d'occupation des logements).

Les élus ont pour seule motivation l'intérêt des locataires : ils ont conscience que leurs votes ont un impact immédiat sur les résidents en cités douanières. Ils sauront toujours prendre leurs responsabilités et œuvreront dans le respect des valeurs de solidarité et de bien commun.

LISTE **CFDT-CFTC** DES CANDIDATS AU **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE**

1	PRADERE Isabelle	PAU B.S.I.	DR de Bayonne
2	DECOUT Frédéric	GUERET CO	DR de Poitiers
3	LOOTEN Charlotte	Metz	S.N.D.F.R.
4	JAME Jean-Marc	Île-de-France Permanent CFDT	DI d'Île-de-France
5	REYJAL Isabelle	Île-de-France Permanent CFTC	DI d'Île-de-France
6	CESCO Laurent	LE PERTHUS B.S.I.	DR de Perpignan
7	SICARD Annick	RR de PROVENCE	DR de Provence
8	HUSSENET Agnès	SAINT-NAZAIRE CO	DR des Pays -de-Loire
9	BARRE Michèle	CAEN CO	DR de Caen
10	LASSUS Florence	DELLE B.S.E.	DR de Franche-Comté
11	KUYO Bowis	C.L.I. FORT-DE-FRANCE	DR de Martinique
12	LANS Nadia Saafi	Guadeloupe SU	DR de Guadeloupe
13	SANCHEZ David	PORT VENDRES B.G.C.	DRGC Méditerranée
14	RIZZO Diego	NICE B.S.I.	DR de Nice
15	GUERRIN Valérie	STRASBOURG CO	DR de Strasbourg
16	CARON David-Olivier	CALAIS B.S.I.	DR de Dunkerque

